

 Cycles et niveaux concernés

Objectif : 100 % des élèves de CM2 qui obtiennent l'attestation de première éducation à la route avant de partir au collège

Compétences	Cycle 1				Cycle 2		Cycle 3		
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6 ^{ème}
Permis piéton – en milieu rural et en milieu urbain – en partenariat avec la Gendarmerie Nationale									
Piste éducation routière – se déplacer à vélo – en partenariat avec le comité départemental d'éducation à la sécurité routière									
Se déplacer en sécurité lors des sorties scolaires									
L'entretien du vélo au service de la sécurité									
L'enfant passager dans une voiture – adopter les bonnes postures au service de la sécurité									
L'ÉLÈVE PIÉTON, PASSAGER OU « ROULEUR » : Connaître et respecter les règles essentielles du code de la route									